



Union Départementale
des Syndicats CGT
8, Place Malus
18000 BOURGES

-0-0-0-

ISSN 1168-0423
Prix : 0,15 €

Dispensé du Timbrage
Bourges CTC

P

P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Déposé le 28.01.2005

Edito

GAGNER 1000 ADHERENTS NOUVEAUX DANS LE CHER !

----- Utopie ? Non, ambitieux mais réalisable oui ! -----

Le 47^e Congrès confédéral de la CGT a fixé l'objectif du million d'adhérents en 3 ans pour notre organisation syndicale. Pour y parvenir, le comité confédéral national de la Cgt réunissant les fédérations et unions départementales a décidé d'un vaste plan de syndicalisation de la Cgt.

Notre union départementale s'inscrit dans cet objectif ce qui implique pour elle proportionnellement à ses forces actuelles un objectif de 4800 adhérents soit 1000 de plus par rapport à la situation actuelle. C'est en tout cas un sujet qui sera très débattu lors du congrès de notre union départementale les 16 et 17 février prochain à Orval, congrès qui concerne chacun d'entre vous.

La crédibilité de notre organisation syndicale a notoirement progressé. On le voit bien au travers des élections professionnelles.

La Cgt, on le voit aussi lors de chaque temps fort d'action comme le 20 janvier par exemple, mobilise derrière ses banderoles bien au-delà de ses syndiqués.

Quant au Medef et au gouvernement, ils s'accordent parfaitement pour s'attaquer aux intérêts des salariés mais aussi du pays. La dernière attaque en date est celle contre les 35 h, ce qui motive l'appel unitaire à manifester dans toute la France ce samedi 5 février 2005.

Il y a un réel courant d'adhésion à la Cgt mais parmi les gens qui décident de se syndiquer, beaucoup font la démarche quand il est trop tard, lorsqu'ils sont licenciés ou que leur entreprise est dans une situation désespérée. Pour surmonter cette situation et inverser cette spirale de la détérioration, il faut un sursaut, un bond en avant dans la syndicalisation, lutter pour gagner sans attendre d'être le dos au mur.

Il nous revient ensemble de convaincre cette foule de salariés, actifs, retraités, demandeurs d'emploi, de prendre leur place dans le syndicat, être acteur et décideur.

Jean-Pierre PLANSON
Secrétaire général de l'UD

Sommaire :

- Edito :
Gagner 1000 adhérents dans le Cher !
P. 2 :
Tous ensemble le 5 Février
P 3 à 6 :
Plan national de syndicalisation.
P 7 :
Formation syndicale UD 18 : programme 2005
P 8
Touristra dans votre région.

**CONGRES de l'UD-CGT
du CHER
16 & 17 Février 2005
à ORVAL
à partir de 8 h 30**

URGENT !

Retournez à l'UD :

- * La liste de vos délégués,
- * Les inscriptions aux repas,
- * Vos candidats éventuels à la CE ou la CFC.



MANIFESTATIONS à BOURGES à 10 h 30 – Place Séraucourt VIERZON à 10 h 30 – Forum République ST-AMAND à 10 h 30 - Place Carrée

Les organisations syndicales départementales Cfdt, Cgt, Fo, Fsu et Unsa, appellent l'ensemble des salariés du département du privé et du public, des retraités et des demandeurs d'emploi à participer à la journée nationale d'actions et de mobilisations qui a lieu dans toute la France, le 5 février 2005.

Cette mobilisation portera sur :

- le temps de travail (35 h, jour férié...)
- l'exigence de vraies négociations salariales dans le public et le privé pour permettre le développement du pouvoir d'achat
- le développement de l'emploi,
- la défense du code du travail menacé par les dérégulations.

En ce début d'année, le climat social bouge et se modifie. Salaires, emploi, temps de travail, services publics s'affirment comme des sujets de préoccupation majeurs chez les salariés du secteur public comme du secteur privé.

Les manifestations et les journées d'action qui rythment la période permettent à des centaines de milliers de salariés du public, mais aussi du privé, d'exprimer avec une détermination nouvelle leurs revendications. L'ampleur de ces mobilisations, leur caractère unitaire et le soutien de l'opinion publique dont témoignent les sondages ont déjà permis d'enregistrer de premiers résultats. C'est dans un tel contexte que les cheminots ont obtenu un premier recul de leur direction.

UN PROFOND MECONTENTEMENT

Au-delà des salariés du secteur public, cette évolution de la combativité est révélatrice d'un profond mécontentement.

Les mesures prises ou annoncées par le gouvernement continuent sur un rythme soutenu à saper ce qui constitue les bases de notre contrat social, les règles de notre vie en société. Rien n'échappe à sa frénésie de remise en cause. De la retraite à l'assurance maladie, des salaires à l'emploi, des règles d'indemnisation du chômage aux services de l'Anpe, des services publics au Code du travail tout ce qui participe à la cohésion et à la régulation sociale est visé.

Ces choix gouvernementaux, largement dictés par le Medef qui multiplie exigences et provocations, creusent les inégalités, abaissent l'ensemble des protections pour tous les salariés,

retraités et chômeurs concourant à aggraver l'insécurité sociale qui tend de plus en plus à caractériser notre société.

➤ en dix ans les profits distribués par les sociétés ont progressé de 74 % contre une augmentation moyenne de 8 % pour les salaires ;

➤ les exonérations de charges accordées aux employeurs s'élèvent à 17 milliards d'euros par an - six fois plus qu'il y a dix ans - mais cette baisse du coût du travail n'a ni permis d'augmenter l'activité ni réduit le chômage ;

➤ le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté est, pour la première fois depuis vingt ans, reparti à la hausse et les titulaires d'un emploi stable ne sont plus épargnés par la pauvreté.

Sur ce fond déjà gravement dégradé, le Medef en rajoute. Il exige un droit du travail réduit à sa plus simple expression, il pèse pour réduire encore les dépenses publiques d'intérêt général et démanteler les services publics, et c'est au nom d'une prétendue liberté de gagner davantage, qu'il entend remiser au rayon des accessoires la loi sur les 35 heures. Ce sont ces orientations que, pour l'essentiel, met en œuvre le gouvernement.

Le fossé ne cesse ainsi de se creuser entre les attentes sociales des salariés, leurs aspirations nombreuses et diverses, et les réponses qui y sont apportées.

UNE NOUVELLE ETAPE

Faire prendre en compte ces aspirations, c'est le sens de l'appel à manifester le 5 février que lancent ensemble la Cgt, la Cfdt, la Cfte, Force Ouvrière auxquelles se joignent la Fsu et l'Unsa :

- ⇒ **Maintenir la réduction du temps de travail** et gagner une véritable sécurité professionnelle ;
- ⇒ **Pour augmenter les salaires**, relancer la consommation, former massivement les salariés et développer les qualifications ;
- ⇒ **Pour relancer l'emploi et combattre les inégalités**, en s'appuyant sur des services publics garants de l'égalité de traitement de tous les citoyens ;
- ⇒ **La défense du Code du Travail**, des garanties et statuts collectifs ;

Le 5 février sera pour les salariés du public le prolongement naturel des actions déjà engagées et pour les salariés du privé l'occasion de faire entendre leur voix pour que, dans chaque entreprise, la négociation annuelle obligatoire prenne enfin en compte leurs revendications.

Ce sera pour l'ensemble des salariés une nouvelle étape qui doit permettre d'élargir les mobilisations pour peser sur les choix gouvernementaux et faire entendre la voix de la raison.

Ce sera aussi l'occasion de préparer de nouveaux rendez-vous : le 8 mars pour l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes, le 19 mars pour réussir la manifestation de Bruxelles pour l'emploi et l'Europe sociale à laquelle appelle l'ensemble des syndicats européens.



Plan national de syndicalisation

« Il ne suffit plus d'être fort dans une entreprise, voire dans une branche professionnelle, pour gagner des avancées sociales, il faut être fort partout. »

Bernard Thibault, Ccn, septembre 2004

Bulletin d'animation - n° 1 - décembre 2004

AU SOMMAIRE :

▲ *Edito*

2005 : franchir un cap décisif ! 1

▲ *Les arguments*

Champ de syndicalisation :
une force à déployer,
des secteurs à investir 2

▲ *les échos*

Bilan des ciblage
à fin novembre 2004 3

▲ *Les débats*

Trois questions à... 4

Le contact

N'hésitez pas à nous faire part de vos critiques et suggestions.

Ce bulletin est à votre disposition comme outil interactif d'informations, d'échanges et de réflexion.

Pour tout contact :

Département Communication

Tél. 01 48 18 84 47

Fax 01 48 18 84 60

Courriel : cgt-com@cgt.fr

Conception / réalisation :
Espace Vie syndicale /
département Communication
Maquette :
département Communication
mtgh 15/12/04

2005 : franchir un cap décisif !

CONSTRUIRE UN RAPPORT DE FORCE pérenne nous permettant de gagner du progrès social pour tous, nécessite qu'un plus grand nombre de salariés fasse le choix de se syndiquer à la Cgt. Avec eux, nous avons besoin d'implanter l'outil Cgt dans les secteurs d'activités desquels nous sommes absents, en priorisant les Pme et Pmi.

Pour franchir un cap décisif, les unions départementales et fédérations réunies en Ccn ont décidé de s'engager dans la construction d'un plan national de syndicalisation.

Celui-ci n'est ni l'addition ni le croisement de ce que chacun doit faire dans son champ.

Pour atteindre le million de syndiqués, nous visons l'élaboration d'un plan véritablement confédéralisé. En effet, maintenir un déploiement de nos forces sur la durée implique une autre conception du travail en commun entre nous :

en visant à gagner par la conviction la mise en mouvement du plus grand nombre de syndiqués vers la rencontre de salariés d'autres secteurs d'ac-

tivités, sur d'autres lieux de travail ;

en coélaborant des cibles précises entre territoires et professions ;

en bâtissant des projets et des plans de travail qui mobilisent les syndicats qui comptent des forces ;

en construisant des collectifs de camarades pour les mettre en œuvre autour d'un animateur.

Certains projets sont finalisés, d'autres en cours d'élaboration, d'autres encore à peine engagés. Partout nous devons amplifier nos efforts.

La Commission exécutive confédérale a décidé de faire du 13 janvier 2005, le jour du lancement de notre plan où partout sur le territoire on se donne pour ambition que les syndiqués se déploient, où toute la Cgt lance les premières initiatives concrètes de sa volonté de syndiquer largement.

Ensemble, faisons de 2005 une grande année de conquêtes, en forces syndicales et conquêtes sociales.

Maité Lassalle
Secrétaire de la Cgt



Plan national de syndicalisation

Les arguments

Champ de syndicalisation : une force à déployer, des secteurs à investir

La priorité des ciblage vise à doter les salariés des Pme-Pmi, souvent les plus précarisés, d'un syndicat Cgt.

Nous voulons construire avec eux l'outil, l'espace, le syndicat le plus pertinent pour s'impliquer, en leur proposant informations et formations.

Cela implique de travailler ensemble différemment pour construire de nouveaux dispositifs, en concevant le déploiement de nos forces sur la durée.

Qu'entend-on par là ?

C'est à la lumière de l'état des lieux de notre implantation réelle, que nous invitons d'ailleurs à examiner de près, qu'il faut apprécier les enjeux du développement Cgt : où, comment, avec qui ?

48 % des syndiqués Cgt sur neuf fédérations couvrent 16 % du salariat. Le taux de syndicalisation est de 8,4 % (voir tableau 1).

26 % des syndiqués Cgt sur neuf fédérations couvrent 62 % du salariat. Là, le taux de syndicalisation passe à 1,2 % (voir tableau 2).

Etre efficace

L'efficacité du plan de syndicalisation va résider dans notre capacité à nous déployer vers des secteurs à faible taux de syndicalisation et à forte concentration de salariés.

Ainsi, un syndicat et des syndiqués d'une fédération pourront être appelés à se déployer en dehors de leur champ professionnel habituel.

Cela exige une mise en commun sans précédent dans la Cgt de moyens humains et matériels pour conduire un projet d'implantation de long terme avec une implication régulière.

Un dispositif par cible

La mise en place d'un collectif par cible, avec un animateur identifié comme tel par toute la Cgt, aura à charge d'élaborer un plan de travail précis d'initiatives, de rencontres, de distributions. Il veillera à procéder régulièrement à l'évaluation du travail engagé.

Véritables référents de la mise en œuvre du plan, les animateurs travailleront en collaboration étroite avec la direction confédérale. ►

Tableau n° 1

Fédérations	Salariés	Syndiqués Cgt	Taux
Cheminots	235 000	51 000	21,70 %
Equipement	106 000	17 000	16,04 %
Mines-Energie	525 000	75 000	14,29 %
Travailleurs de l'Etat	100 000	11 600	11,60 %
Verre - Céramique	48 000	4 700	9,79 %
Ptt	600 000	56 000	9,33 %
Filpac	295 817	24 000	8,11 %
Finances	200 000	13 200	6,60 %
Services publics	1 600 000	59 000	3,69 %
Autres	19 000 000	340 000	

Tableau n° 2

Fédérations	Salariés	Syndiqués Cgt	Taux
Vrp	700 000	500	0,07 %
Police	140 000	200	0,14 %
Sociétés d'études	850 000	1 700	0,20 %
Commerce	4 500 000	27 000	0,60 %
Agro-Alimentaire	1 900 000	19 500	1,03 %
Secteurs financiers	750 000	8 900	1,19 %
Construction	1 300 000	18 000	1,38 %
Ferc	1 700 000	30 000	1,76 %
Métaux	2 300 000	66 000	2,87 %
Autres	8 800 000		

Le contenu de cette page, sa qualité et sa richesse, s'alimentent des différentes sources d'informations qui convergent vers la confédération : bulletins, journaux, sites Internet, comptes-rendus de réunions, etc.

N'hésitez-pas à nous transmettre les éléments concernant le plan de travail de votre organisation. D'avance, merci.

Bilan des ciblage à fin novembre 2004

Le premier bilan mensuel dressé à fin novembre recense **143 cibles proposées par 51 organisations** (onze fédérations, trente-huit unions départementales et deux comités régionaux).

Un travail de validation est en cours pour finaliser entre organisations professionnelles et de territoires, les ciblage définitifs composant le plan national de structuration.

En direct du 263 rue de Paris

En novembre, 47 adhésions ont été reçues par courrier à la confédération, dont 29 à partir du bulletin publié dans le « 4 pages » confédéral sur les licenciements. Ce bilan révèle certainement les efforts déployés pour assurer une large diffusion du matériel tout comme l'intérêt marqué des nouveaux adhérents au thème revendicatif abordé en lien avec le besoin d'être plus fort pour faire valoir ses intérêts.

Bretagne

Après la conférence régionale retenant six zones d'emplois, un ciblage plus précis a été élaboré en lien unions départementales - unions locales : Zone commerciale de Languueux (22), Zones de Brest et Quimper, en cours de finalisation (29), site de la Gare / Rennes, zone Atalante, ZI Rennes sud-est, Communauté d'agglomération de Rennes (35), Commerce Géant Lorient / Lanester (56).

Union locale Saint-Brieuc : débat à la CE du 2/11 concernant la cible de la zone de Languueux. Une initiative a eu lieu le 29/11 avec dix militants diffusant le 6 pages de l'union locale auprès de 1 000 salariés.

L'union départementale d'Ille-et-Vilaine a sorti un dépliant format poche de dix pages qui interpelle les salariés des Pme - Pmi sur le syndicalisme.

Pas-de-Calais

Un contrat unions départementales / fédérations va être finalisé par signature le 22 décembre à Calais, lors de la prochaine réunion du collectif « commerce ».

Des premiers ciblage ont été retenus : Zone Auchan Noyelles Godault et Cora Lens II, en appui sur le travail en cours avec Leroy Merlin) puis Calais : Marc Avenue et Carrefour Coquelles.

Le congrès de l'USD Santé, tenu le 18 novembre, a décidé de travailler à recréer un syndicat au CH Boulogne, CH Arras et renforcer la Fondation Hopale sur Berck.

Le Congrès de l'union locale de Berck s'est tenu les 4 et 5 novembre en présence de 32 délégués, avec au centre des débats la question de la syndicalisation.

Seine Saint Denis

Un plan de conquête départemental pour la diffusion de la Nvo a été éla-

boré au terme de la tenue de quatre réunions inter-union locales et professions en octobre. Depuis, les unions locales de Bondy et de Saint-Ouen, les syndicats des Communaux et de l'Hôpital de Saint-Denis ont abordé cet ordre du jour à leur bureau respectif. A Saint-Ouen, les contacts téléphoniques ont permis la réalisation de douze abonnements en 2 heures. A Bondy, ce sont deux membres du bureau de l'union locale qui s'abonnent pendant la réunion. A l'hôpital Saint-Denis, on examine la possibilité d'offrir l'abonnement à une centaine d'adhérents. Un collectif départemental des « amis de la Nvo » se construit, avec un objectif de 3 000 abonnements d'ici le congrès d'unions départementales en juin 2005.

Du matériel à votre disposition

- Le 4 pages « Ccn » (consultable sur le site confédéral) ;
- Le livret d'accueil (à commander en confédération) ;
- La brochure « continuité syndicale » (par le canal des unions départementales).

... et prochainement

- Un dossier aux syndicats de plus de 50 adhérents, avec fiches pour aider à la mise en œuvre du plan national de syndicalisation (par le canal des unions départementales) ;
- un visuel identifiant le plan national (sur le site confédéral) ;
- un espace spécifique au plan national (sur le site confédéral). ►

Trois questions à Patrick Brody, responsable à la Vie syndicale de la fédération Cgt du Commerce et des Services.

Depuis dix-huit mois, la fédération a décidé de faire du renforcement et du développement de ses forces organisées sa priorité politique, en se fixant comme objectif de parvenir en cinq ans à 50 000 adhérents, soit le double de ses effectifs actuels. Elle a organisé les 7 et 8 décembre, deux journées de rencontre à Montreuil, en présence des militants du champ professionnel et d'organisations territoriales afin de tirer une première évaluation des expériences vécues en commun et de dégager des perspectives de travail pour les mois à venir. Il était intéressant, au moment où la Confédération va mettre en œuvre, à compter de janvier 2005, le plan national de syndicalisation décidé par le Comité confédéral national, de recueillir les enseignements de ces journées.

Quelles raisons ont motivé la fédération à s'engager sur le terrain de la syndicalisation ?

Tout simplement l'état des lieux et l'urgence d'en modifier la réalité, préjudiciable aux capacités d'intervention des 5 millions de salariés concernés dans nos professions.

Qu'on en juge : 26 500 syndiqués Cgt, soit environ 0,5 % de taux de syndicalisation dans un secteur représentant 20 % de la population active et plus d'un tiers des salariés du privé !

C'est un réel handicap pour porter nos revendications, non seulement dans nos branches, mais aussi sur le plan interprofessionnel.

L'annulation de l'accord sur la Rtt par le patronat des cafés, hôtels, restaurants, la déréglementation des horaires, le temps partiel, le travail le dimanche et les jours fériés, sont autant d'exemples dans notre champ

professionnel qui peuvent susciter bien des convoitises patronales ailleurs !

Mais changer la réalité ne se décrète pas et ne se règle plus à coup de baguette magique !

A partir de quelle démarche avez-vous construit votre projet ?

En décidant collectivement que la syndicalisation est une priorité politique, notre préoccupation majeure devient dès lors le renforcement. Cela a provoqué bien des bouleversements dans les habitudes, emplois du temps, modes de vie et de fonctionnement.

Il ne s'agit pas d'une « campagne » ponctuelle, rythmée de parrainages et de temps forts, mais d'un véritable projet qui se construit dans le temps, un « développement durable » en quelque sorte.

Encore fallait-il convaincre, faire que chacun s'approprie la démarche, afin de passer du « dire » au « faire », de « l'intention » à la « réalisation ». Un livret destiné aux militants a été diffusé à cet effet.

Deux axes d'entrée décisifs ont été retenus pour bâtir le projet :

- le premier vise à mieux fédérer le travail des délégués syndicaux centraux en matière de politiques de syndicalisation dans une quinzaine de grandes enseignes du commerce et des services ;
- le second concerne notre développement dans les départements et localités, en construisant avec les unions départementales et les unions locales des synergies renforcées pour syndiquer ensemble.

Une telle coélaboration de projets, cibles, objectifs, mutualisation de moyens, dispositifs d'évaluation, se trouve formalisée dans des « contrats de syndicalisation », engageant toutes les organisations signataires.

Quels enseignements et perspectives peut-on tirer aux termes de ces dix-huit mois d'expérimentation et de ces deux journées d'échanges,

D'abord, relever le succès de cette initiative, à la fois par le nombre de participants, 227 dont 72 représentants « territoriaux » (quarante unions départementales / unions locales et deux régions), et par la richesse des débats.

Les séances plénières, comme chacun des trois carrefours, ont permis de mettre en valeur ce qui a été réalisé, de donner de la confiance et de l'énergie pour l'avenir.

Les premiers résultats recensés sont encourageants : onze unions départementales sont déjà signataires de « contrats » avec la fédération, huit autres en sont au stade de finalisation et quinze ont noué des premiers contacts. En un an et demi, et bien que les contrats signés n'aient pas encore produit tous leurs effets, les effectifs sont passés de 25 000 syndiqués en 2003 à 26 500 en 2004, avec une progression dans toutes nos branches. Bien sûr, nous avons conscience que rien n'est encore gagné, qu'il nous faut faire encore plus.

La résolution adoptée à l'issue des deux journées témoigne de toute notre détermination et motivation et servira de base à la préparation du congrès fédéral fin mai 2005. ►



Formation Syndicale UD 18

Projet de programme 2005

Nature	A qui s'adresse-t-il ?	Dates	Lieu Clôture/Inscrip.	Co-Animation
FSG	A tous les syndiqués			
<u>N2/2^{ème} partie</u>	Uniquement pour les camarades qui ont suivi la 1 ^{ère} partie du 15 au 19 Novembre 2004 et à ceux qui ont suivi le niveau « moyen ».	9 au 13 Mai <u>Lancement :</u> 7 Mars	Vierzon <u>Date clôture :</u> 8 Avril	N. Jaubier K. Vey <u>Prépa :</u> 14 Avril
<u>N2/1^{ère} partie</u>	Uniquement pour les camarades qui ont suivi le 1 ^{er} Niveau.	14 au 18 Nov <u>Lancement :</u> 19 Sept.	Bourges <u>Date clôture :</u> 14 Octobre	? A. Denizot <u>Prépa :</u> 20 Octobre
N1 Bourges Vierzon St Amand La Guerche St Florent	A tous les syndiqués(ées)	14 au 18 Mars	Bourges Décision UL Décision UL Décision UL	Décision UL Décision UL Décision UL
<u>Formations spécifiques</u>	<u>A tous les élus et mandatés titulaires, suppléants, en situation d'être candidats, tous les intéressés</u>			
CHSCT/ATMP Tronc commun	- A tous les élus et mandatés toutes branches - A tous les syndiqués	11 au 15 Avr. <u>Lancement :</u> 21 Février	Bourges <u>Date clôture :</u> 11 Mars	M. Ortega L. Kim <u>Prépa :</u> 17 Mars
<u>CHSCT, à partir du 2^{ème} mandat</u>	- A tous les réélus CHSCT qui ont suivi le tronc commun de cette formation - A tous les syndiqués intéressés	7 au 9 Nov. <u>Lancement :</u> 12 Sept.	Bourges <u>Date clôture :</u> 7 Oct.	JM Penrath D. Duplaix <u>Prépa :</u> 24 Novembre
Eco/CE	- Pour tous les élus au CE	5 au 9 Déc. <u>Lancement :</u> 10 Octobre	Bourges <u>Date clôture :</u> 4 Novembre	P. Desaignes M. Schoewart <u>Prépa :</u> 24 Novembre
<u>PRUDIS et Action Juridique</u>	- Cycle à l'intention des Conseillers CGT Prud'hommes et pour les militants intéressés par l'action juridique.		Foëcy	Sous l'égide de Claudine CERCEAU Correspondante CGT PRUDIS Désignée par l'UD 18
<u>Formation pédagogique de formateur CGT</u>	-avoir suivi <i>impérativement</i> le N2	6 au 10 Juin <u>Lancement :</u> 11 Avril	Bourges <u>Date clôture :</u> 6 Mai	N. Jaubier V. Reine <u>Prépa :</u> 19 Mai
<u>Communication</u>	A tous les animateurs de la vie syndicale des syndicats et des UL.	13 au 15 Juin <u>Lancement :</u> 18 Avril	Bourges <u>Date clôture :</u> 13 Mai	R. Ruellé P. Baudoin <u>Prépa :</u> 26 Mai
<u>Comment organiser le syndicat CGT à l'entreprise</u>	A tous les animateurs de la vie syndicale à l'entreprise.	24 au 28 Oct. <u>Lancement :</u> 29 Août	Bourges <u>Date clôture :</u> 23 Sept.	JM Durand A. Denizot <u>Prépa :</u> 29 Sept.
<u>CoGiTiel</u>	A tous les responsables syndicaux.	A préciser	A préciser	A préciser
<u>Prudis LDAJ</u>	A tous les Conseillers prud'hommes A tous les responsables syndicaux.	9 au 13 Mai et 14 au 18 Novembre	Foëcy	Sous la responsabilité de Cl. Cerceau

Déposez vos congés éducation auprès de votre employeur **UN MOIS avant le début du stage.**

TOURISTRA dans votre région !

PROGRAMME 2005

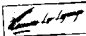


Vacances en France

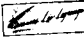
Semaines, week-ends, séjours à thème...
Dans les plus belles régions des Alpes,
de la Méditerranée, sur la côte Atlantique.

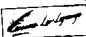
**TARIFS
PRÉFÉRENTIELS
RÉSERVÉS AUX SALARIÉS DES
COLLECTIVITÉS**

6 villages dans les Alpes

Chamonix - Saint-Bon/Courchevel - Risoul  - Les 7 Laux -
La Plagne - Morzine.

8 villages en Méditerranée

En bord de mer : Bormes-les-Mimosas - Ramatuelle  -
Les Issambres - Calvi - La Napoule - Cogolin - Balaruc-les-Bains.

En Haute Provence : Vaison-la-Romaine. 

3 villages de gîtes sur la côte Atlantique

île de Ré - Tarnos - Soustons.

Vacances à l'étranger

AU DÉPART DE PARIS

ANDALOUSIE • SICILE • GRÈCE • CRÈTE • TURQUIE • SARDAIGNE • BULGARIE • CROATIE •
BALÉARES • ITALIE... et 2 nouveautés : TUNISIE (Monastir) et MONTÉNÉGRO

► L'esprit

Une animation 100 % francophone, du sport en liberté, des buffets superbes avec des spécialités,
la découverte de la vie locale, un spectacle chaque soir.

► Des circuits avec accompagnateur Touristra et guide local francophone pendant
tout le circuit, longs et moyens courriers. Nouveautés : CHINE • LAPONIE • AFRIQUE DU SUD
et des circuits ÉTOILE au départ de 6 clubs 3000.

► Des croisières fluviales en Égypte.

Autres destinations sur demande.

UN ATTACHÉ COMMERCIAL À VOTRE SERVICE

Départements 28, 78, 18

François Musto - ☎ 06 88 23 53 71

e-mail : musto@touristra.com

Assistante commerciale : Marie-Pierre

Tél. : 01 44 83 47 03 - Fax : 01 44 83 43 74 - e-mail : teillant@touristra.com



Siège - 126, rue La Fayette - BP 112 - 75463 Paris cedex 10

Tél. : 01 44 83 43 99 - Fax : 01 44 83 43 74 - e-mail : dept.commercial@touristra.com

PARTENAIRE
EXCLUSIF DE

